

Conférence de presse

Berne, le 16 juin 2005

Remarques introductives de Niklaus Blattner

Chaque année, la Banque nationale suisse (BNS) publie un rapport sur la stabilité afin d'informer le public de la situation du système financier et de son appréciation de la stabilité systémique. Elle met également à disposition des indicateurs qui permettent une analyse plus poussée.

La BNS suit les évolutions du secteur bancaire sous l'angle macroprudentiel, en d'autres termes dans une perspective globale. Elle complète ainsi le travail de la Commission fédérale des banques (CFB) qui est chargée de la surveillance microprudentielle, soit de la surveillance des établissements pris individuellement.

Dans la partie consacrée aux banques, le rapport vise principalement à mettre en évidence d'éventuelles tensions ou d'éventuels déséquilibres qui pourraient, à court ou à moyen terme, constituer un risque pour la stabilité du système. Dans une autre partie, la BNS se penche sur son activité en matière de surveillance des systèmes de paiement et des systèmes de règlement des opérations sur titres. Cette année, elle commente également le projet "Business Continuity Planning" (BCP), à savoir des mesures préventives destinées à surmonter des perturbations et, partant, à renforcer la capacité de résistance opérationnelle de la place financière suisse.

Le secteur bancaire

Le secteur bancaire est actuellement stable. L'indice de stress que la BNS a développé – il résume nombre d'informations sur de possibles symptômes de stress au sein du secteur bancaire – montre que, par rapport à une moyenne sur une longue durée, les éléments qui ont pesé sur le secteur bancaire suisse en 2004 ont été exceptionnellement faibles. Pour l'essentiel, trois évolutions peuvent expliquer cette situation.

Premièrement, le secteur bancaire suisse a connu un environnement globalement positif en 2004. La conjoncture économique et les bourses ont évolué favorablement, les taux d'intérêt sont restés bas, et la qualité des débiteurs a eu tendance à s'améliorer. Aussi les bénéfices élevés que le secteur bancaire avait dégagés en 2003 ont-ils pu être maintenus et même accrus dans l'ensemble. Alors que les bons résultats de 2003 avaient découlé principalement de réductions des coûts, ceux de 2004 ont reposé sur des revenus opérationnels en hausse.

Deuxièmement, la couverture des banques en fonds propres a généralement augmenté, d'où un renforcement de la capacité des établissements à absorber des chocs. La plupart des banques ont mis à profit l'environnement favorable pour étoffer leur couverture en fonds propres. A fin 2004, l'excédent de fonds propres se situait sensiblement au-dessus

Berne, le 16 juin 2005

de la moyenne historique. A cet égard, les grandes banques ont constitué une exception. En effet, elles n'ont guère accru leurs fonds propres, bien que leurs bénéfices aient été élevés. Le *ratio de fonds propres pondérés en fonction des risques* est déterminant sous l'angle prudentiel. Sur ce plan, les grandes banques se situent dans les premiers rangs du classement international. Par contre, leur dotation en fonds propres est plus faible, en comparaison internationale, si l'on considère le *ratio non pondéré*, qui ne fait l'objet d'aucune exigence minimale en Suisse. Cet écart s'explique par deux caractéristiques des grandes banques suisses: leurs positions hors bilan portent sur des montants relativement faibles et leurs risques pondérés sont en moyenne peu élevés, tant sur les portefeuilles destinés au négoce que sur les portefeuilles de crédits.

Troisièmement, nous ne percevons aucun signe d'un fort accroissement des risques encourus par le secteur bancaire. En effet, les risques de marché et de taux d'intérêt n'ont que légèrement augmenté à un niveau agrégé, tandis que les risques de crédit semblent même avoir diminué.

Ainsi, le secteur bancaire se caractérise actuellement par une situation qui peut être qualifiée de bonne. En ce qui concerne les perspectives pour le proche avenir, nous estimons que l'environnement macroéconomique et les marchés financiers ne font en principe peser aucun risque important sur la stabilité du système bancaire suisse. Pour 2005, les perspectives laissent simplement entrevoir un ralentissement modéré de la croissance économique dans la plupart des régions. De plus, il ressort des indicateurs disponibles que le danger d'une crise par contagion est actuellement faible pour le secteur bancaire suisse.

Des sources de risques sont néanmoins bien présentes. Elles portent principalement sur les risques de crédit. Premièrement, un affaiblissement de la conjoncture d'une ampleur inattendue pourrait avoir de sensibles répercussions sur la qualité des portefeuilles de crédits et sur les cours boursiers. Secondement, dans le scénario inverse d'une reprise économique plus rapide et plus forte que prévu, les taux d'intérêt, toujours très bas, pourraient se redresser vivement et entraîner une dégradation de la qualité des portefeuilles de crédits en particulier si le poids de la dette devait s'alourdir subitement pour les ménages – dettes hypothécaires – et pour les entreprises. En outre, une vive hausse des taux d'intérêt affecterait aussi directement les banques, du fait que les taux sont généralement fixés pour des durées plus longues à l'actif qu'au passif. Etant donné le niveau, aujourd'hui bas, des provisions et les risques de taux d'intérêt encourus par le secteur bancaire suisse, les répercussions négatives d'une hausse des taux d'une ampleur inattendue pourraient prendre des proportions relativement importantes. Mais le secteur bancaire suisse devrait disposer de fonds propres suffisants pour faire face également à un tel scénario.

Les hedge funds pourraient menacer indirectement la stabilité systémique s'ils devaient se heurter à des problèmes et, de ce fait, affecter des banques importantes sous l'angle systémique. Pour le moment, cela ne nous paraît pas vraisemblable. Les grandes banques suisses contrôlent de manière appropriée leurs risques découlant des hedge funds. Dans leurs opérations avec des hedge funds, les grandes banques sont soumises à la surveillance de la Commission fédérale des banques. Les positions des grandes banques vis-à-vis des hedge funds doivent être couvertes par des fonds propres, à l'instar des

Berne, le 16 juin 2005

autres risques de marché et de crédit. Etant donné le développement rapide de l'industrie des hedge funds, il faut incontestablement rester vigilant et suivre attentivement les évolutions dans ce domaine.

La surveillance des systèmes

En décembre, nous avons fait le point sur l'état de nos travaux en ce qui concerne la surveillance des systèmes – de paiement et de règlement des opérations sur titres – d'importance systémique. Comme nous l'avions alors annoncé, le Swiss Interbank Clearing (SIC), un système pour les paiements interbancaires, le SECOM, un système pour le règlement des opérations sur titres, la SIS x-clear, une contrepartie centrale, et le Continuous Linked Settlement (CLS), un système servant au règlement des opérations de change, ont été entre-temps définitivement classés dans les systèmes revêtant une importance systémique. Du côté des mesures de surveillance prévues dans l'ordonnance, les travaux préparatoires progressent selon le calendrier établi. En particulier, une méthodologie détaillée a été mise au point pour surveiller le respect des exigences minimales. Elle permet une surveillance cohérente des divers systèmes et maintient dans des limites acceptables les coûts imposés aux exploitants.

Business Continuity Planning (BCP)

Diverses expériences faites à l'occasion d'événements récents – ils vont des attentats terroristes perpétrés le 11 septembre 2001 aux Etats-Unis à des difficultés techniques locales sans grandes conséquences – ont montré la nécessité de prendre des mesures, en Suisse également, pour renforcer la capacité de résistance de la place financière sur le plan opérationnel. Constitué de représentants des exploitants d'infrastructures, d'établissements financiers et des autorités, un groupe de travail a, sous la direction de la BNS et en collaboration avec le Secrétariat de la Commission fédérale des banques, procédé ces trois derniers semestres à un examen et à une analyse détaillés du "Business Continuity Planning" (BCP) des principaux acteurs des marchés financiers. Le BCP consiste à prendre des mesures préventives pour réduire la probabilité de pannes. Il s'agit également d'arrêter des dispositions permettant de surmonter dans les meilleures conditions possibles des pannes qui surviendraient.

Dans son analyse, le groupe de travail a mis l'accent sur les deux processus qui, sous l'angle de la stabilité systémique, doivent être considérés comme cruciaux et dont le fonctionnement doit absolument être maintenu, même dans des situations exceptionnelles. Ces deux processus portent sur l'approvisionnement du système financier en liquidités, plus particulièrement en monnaie centrale à l'aide de pensions de titres, et sur les paiements de gros montants entre banques commerciales, soit sur des paiements qui passent par le Swiss Interbank Clearing (SIC).

L'analyse a reposé sur l'hypothèse d'une grave panne mettant hors service un important centre opérationnel et son personnel. Pour un tel scénario, on a défini des normes en ce qui concerne la durée maximale qui peut être tolérée jusqu'à la reprise d'une exploitation normale. Au niveau des processus, des activités et des participants, on a distingué ce qui est crucial de ce qui ne l'est pas. Est crucial ce qui doit absolument fonctionner pour l'approvisionnement de tout le système en liquidités.

Berne, le 16 juin 2005

- Les infrastructures centrales qui jouent un rôle critique pour le déroulement des opérations (BNS, SIS, Telekurs) doivent pouvoir reprendre leurs activités clés dans les deux heures et sans la perte d'opérations confirmées.
- Parmi les participants à un système, ceux qui jouent un rôle crucial doivent pouvoir reprendre leurs activités considérées comme clés dans les quatre heures.
- Les autres participants à un système doivent pouvoir reprendre leur exploitation dans les 24 heures.

Les résultats ont montré que le niveau de préparation est bon, tant du côté des infrastructures centrales que de celui des principaux participants à ces systèmes. Des possibilités d'amélioration ont cependant été identifiées. Ainsi, les mesures prévues ne devraient pas être axées surtout sur des pannes frappant des équipements (bâtiments, matériel informatique), mais inclure davantage des événements qui réduisent la disponibilité du personnel.

Le rapport final du groupe de travail sera disponible dans la seconde moitié de 2005. Il ne se bornera pas seulement à formuler des recommandations concrètes, mais montrera aussi comment mettre en œuvre ces recommandations.